Article 21 du Règlement

seulement désobligeante, mais également tout à fait inacceptable. M^{me} Blanchard parle-t-elle au nom du gouvernement du Canada ou exprime-t-elle simplement une opinion personnelle? Le public ne peut pas tolérer qu'un haut fonctionnaire tienne des propos qui font preuve d'un parti pris si évident à l'égard d'une organisation avec laquelle il devrait travailler. Il est temps qu'on demande des comptes à M^{me} Lyse Blanchard.

L'IMMIGRATION

LA HAUSSE DES DROITS D'ADMINISTRATION PAYÉS PAR LES IMMIGRANTS

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, l'an dernier, désireux d'accroître ses recettes, le gouvernement a haussé le montant des droits d'administration que doivent payer les immigrants reçus pour obtenir la citoyenneté canadienne. Avant avril 1985, ce montant était de \$15 par adulte et de \$8 par enfant. Depuis avril dernier, il est passé à \$40 et \$25 respectivement. Pour une famille composée de deux parents et de trois enfants qui n'a pas un gros revenu, cela représente une somme considérable. Cela semble faire obstacle, car le nombre des demandes de citoyenneté a diminué depuis que les droits ont augmenté. Le gouvernement n'entendait sûrement pas faire que la citoyenneté soit accessible seulement à ceux qui en ont les moyens. Les nouveaux venus au Canada travaillent dur déjà pour devenir des citoyens canadiens et il ne convient pas de les priver de la citoyenneté canadienne à cause de quelques dollars de plus. J'espère que le gouvernement va reconsidérer le montant de ces droits.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DÉPLORE LE MANQUE D'INFORMATION EN PROVENANCE D'UNION SOVIÉTIQUE

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, la communauté internationale et l'Abitibi s'élèvent contre les pratiques peu recommandables de l'Union soviétique en matière de protection de l'environnement.

A la suite du terrible accident nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, le gouvernement soviétique a systématiquement refusé non seulement de donner des précisions sur l'accident, mais il a même négligé d'en informer ses voisins. Cette attitude désinvolte et irresponsable face au plus grand accident nucléaire de l'histoire démontre un manque flagrant de bon sens, de considération et de respect pour la vie et la santé de nos dizaines de milliers de citoyens, citoyennes et enfants de l'Abitibi.

Comment pouvons-nous prendre au sérieux les soi-disant ouvertures de ce gouvernement vis-à-vis du monde occidental, quand les dirigeants de ce pays font preuve de si peu de considération envers leurs concitoyens et leurs voisins!

[Traduction]

LE TRANSPORT AÉRIEN

L'INTENTION MANIFESTÉE PAR WARDAIR D'ACHETER DES AVIONS EN AFRIQUE DU SUD

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, Wardair a annoncé qu'elle compte acheter à l'Afrique du Sud des avions dont elle n'a plus besoin puisque le Canada et d'autres pays ont réduit le nombre de leurs vols vers cette destination. Pareille initiative facilitera aux Sud-Africains blancs la liquidation de leurs avoirs fixes et le transfert de leurs fonds hors de ce pays. Cette décision aboutira en fin de compte à dépouiller les Sud-Africains noirs des richesses nationales qui ont été accumulées en bonne partie grâce à leur labeur. Outre la nécessité de rendre immédiatement obligatoire la prise de dispositions volontaires tendant à éviter les transactions commerciales en Afrique du Sud, le gouvernement du Canada doit intervenir pour empêcher les compagnies canadiennes de déposséder le peuple sud-africain de ses biens.

L'ÉCONOMIE

LES RÉSULTATS DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le Président, depuis 19 mois, quelque 630,000 nouveaux emplois ont été créés. L'indice à la consommation des prix demeure stable à 4 p. 100. Les dépenses à la consommation ont augmenté de 14 p. 100. La vente des voitures s'est accrue de 15 p. 100. Le nombre de permis de construction a augmenté de 29 p. 100. Les mises en chantier se sont accrues de 35 p. 100, tandis que les commandes de biens de fabrication ont augmenté de 11 p. 100. Le taux de prêt de la Banque du Canada a dégringolé de 12.38 p. 100 en septembre 1984 à 8.72 p. 100 aujourd'hui. Les taux hypothécaires ont atteint leur plus bas niveau depuis huit ans. En Saskatchewan, en dépit de l'effrondement des prix du pétrole et des céréales, environ 21,000 emplois ont été créés et le chômage est descendu de près de 1 p. 100 pour se situer à 7.6 p. 100. Ces chiffres confirment le bien-fondé de la politique économique du gouvernement qui tente de réduire le déficit en abaissant les taux d'intérêt, qui crée plus d'emplois et qui accorde une plus grande initiative au secteur privé et à la petite entreprise.

L'ÉCONOMIE

LA DIMINUTION DU TAUX D'ESCOMPTE

M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, la Banque du Canada a abaissé hier son taux d'escompte à 8.72 p. 100, marquant une diminution supérieure par rapport aux prévisions des analystes eux-mêmes. Ce niveau n'a pas été atteint depuis juillet 1978. Ainsi, un couple dans la moyenne qui a une hypothèque de \$50,000 étalée sur cinq ans économisera \$124 par mois, soit \$7,500 en cinq ans. Cette baisse est liée à la remontée de la devise canadienne et à une reprise de confiance des consommateurs dans notre économie. Ces deux facteurs découlent directement du programme réaliste de